

L'OPPBTP étend ses activités à Mayotte

Dans son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) prévoit de déployer auprès des entreprises du BTP des départements d'outre-mer un service équivalent à celui dont bénéficient leurs homologues de métropole. Ce déploiement commencera par Mayotte.

L'OPPBTP est déjà connu de nombreuses entreprises des départements d'outremer à travers son site Internet PréventionBTP.fr sur lequel elles peuvent gratuitement :

- trouver quantité d'informations (technique, juridique, actualités...) et de solutions de nature technique, humaine, organisationnelle ;
- télécharger de nombreux documents comme le guide Covid qu'elles ont largement utilisé ces deux dernières années ;
- utiliser des outils en ligne tels que MonDocUnique qui leur permet de créer ou mettre à jour leur document unique d'évaluation des risques (DUER) ;
- s'inscrire à une formation ou un atelier thématique animé en distanciel ;
- interroger le service [PréventionBTP en direct](#) pour obtenir rapidement une réponse à une question de prévention en dialoguant si nécessaire avec un conseiller.

Quelques missions ponctuelles ont été conduites ces dernières années à l'invitation de partenaires ultramarins, en particulier à La Réunion et en Guadeloupe.

En tant qu'organisme de prévention des branches Bâtiment et Travaux Publics et en accord avec l'Etat, l'OPPBTP a décidé de renforcer son support aux entreprises des DOM. Dans un premier temps, l'Organisme veillera à être mieux connu des entreprises, en particulier avec son offre de service digitale. Il organisera aussi des missions ponctuelles d'information et promotion, de conseil et de formation, avec des partenaires locaux, organisations professionnelles, organismes de prévention et services de l'Etat. Ces séquences d'action, destinées à des entreprises de toutes tailles et de tous corps d'état, seront animées par des conseillers des agences métropolitaines de l'Organisme ou par des représentants locaux choisis par lui et formés à l'utilisation de ses outils. Enfin, des accompagnements seront proposés aux établissements de formation professionnelle, (CFA, Lycées techniques, IUT...), comme en métropole.

Une première séquence d'actions se déroulera à Mayotte du 21 mars au 1^{er} avril 2022, avec le concours de la Fédération Mahoraise du Bâtiment (FMBTP), de la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) et de la Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM). Elle comprendra :

- des réunions d'information et d'échange sur :
 - les outils et services de l'OPPBTP ;
 - le travail en hauteur et les moyens de se prémunir du risque de chute ;
- une formation destinée à développer la capacité d'observation, d'analyse et de réaction des équipes face aux risques ;
- des ateliers dédiés à l'élaboration du DUER ;
- des visites pédagogiques de chantier pour apprendre à repérer les principaux risques et trouver des solutions de prévention.

À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr